

Durée :

2 jours (14 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Conducteurs de grues mobiles désirant obtenir un CACES R.383m.
Ils seront médicalement à la conduite des grues mobiles.

Notre intervenant :

Formateur expert en manutention et levage. + un testeur certifié CACES.

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

**500 € HT
(600 € TTC)**

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Respecter ses limites de compétences.
- Effectuer en début de poste l'examen d'adaptation, les vérifications, l'entretien d'usage courant et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées.
- Installer et exploiter la grue mobile en tenant compte des accessoires utilisés, de la masse des charges, des tâches à effectuer et de l'emplacement de travail.
- D'appliquer les consignes de sécurité en vigueur dans son entreprise et sur la voie publique.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Alternance d'apports théoriques et de pratique (conduite de grue mobile).
Supports audio visuels adaptés (transparents, films).
Support de cours remis à chaque participant.
Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant le référentiel CNAM R.383m réalisé par un testeur certifié.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- **La prévention des risques, les accidents du travail.**
- **Réglementation, normalisation et textes de la sécurité sociale**
 - Arrêté du 2 décembre 1998.
 - Recommandation de la CNAM R.390.
 - L'autorisation de conduite.
 - Les responsabilités du conducteur.
 - Les organismes de prévention.
- **Technologie, fonctionnement, installation et maintenance des grues mobiles**
 - Les différents mécanismes, leurs caractéristiques et le rôle des principaux composants des grues mobiles.
 - Les conditions de stabilité de la grue.
 - Savoir utiliser les courbes de charges et respecter les tableaux de levage.
 - Vérifications et opérations de maintenance.
 - Savoir utiliser la plaque de charge.
 - Les dispositifs de sécurité.

■ Les principaux facteurs de risques

- L'élingage.
- La manutention.
- Le renversement de la charge ou de l'appareil.
- La stabilité en porte à faux.
- Le heurt de personnes.
- Risques de collision avec d'autres engins.
- Présence d'obstacles en hauteur.
- Présence de réseaux électriques.
- Conditions météo défavorables : vent fort, gel, températures très basses.

■ Règles de conduite et de mise en oeuvre des grues auxiliaires

- Respecter le code de la route.
- Respecter le plan de circulation de l'entreprise ou du chantier.
- Mettre en oeuvre la signalisation du plateau de travail.
- Respecter les consignes de sécurité propres à l'utilisation de la grue mobile et à l'entreprise.

■ Mise en pratique des connaissances

- La vérification de prise de poste.
- L'adéquation de la grue à l'opération de manutention envisagée
- La mise en position de travail : calage des stabilisateurs.
- Utilisation des différents accessoires.
- Les gestes de commandement et de communication.
- Les déplacements et les mouvements de la grue mobile.
- Le positionnement de la grue en fonction du travail et de l'environnement.
- Les opérations de fin de poste.